

Rêvons loin

SEFA 130/ANS

Rapport Annuel 2024

Pour durer longtemps, rêvons loin....

Depuis 130 ans, SEFA s'engage au service du territoire, de ses habitant-e-s et de la transition énergétique. En cette année anniversaire (1895–2025), nous avons une responsabilité particulière : **préparer l'avenir dans un monde en profonde mutation**. L'année 2025 sera significative à plusieurs égards : elle symbolise notre longévité, accueillera un nouveau président à la tête de notre Conseil d'administration, et verra le lancement d'une nouvelle stratégie pour les trois à cinq prochaines années.

Une année 2024 de consolidation

Malgré les tensions liées à un contexte d'évolution rapide du secteur de l'énergie, 2024 a été une année de satisfactions. Fidèle à sa mission, notre entreprise a su conjuguer vision stratégique, rigueur opérationnelle et engagement local pour continuer à développer un service de qualité et fiable.

Nous avons poursuivi avec succès nos projets d'énergies locales et durables, notamment la mise en service de réseaux de chauffage à distance à Bougy-Villars, et le lancement d'une extension à Givrins. Nous avons également renforcé nos partenariats stratégiques par une prise de participation dans Littoral Énergie avec pour objectif de mieux pénétrer le marché des pompes à chaleur. Notre transformation progresse, portée par l'engagement et la montée en compétences de nos collaborateurs-trices. Nous avons ainsi continué à agir avec détermination dans le cadre de notre stratégie d'entreprise CAP 2025, tout en faisant preuve de l'agilité nécessaire face aux évolutions qui impactent l'entreprise.

Naviguer dans l'incertitude avec lucidité

Nous évoluons en effet dans un environnement profondément perturbé : les marchés sont volatiles, les réglementations toujours plus complexes, et la digitalisation bouleverse nos métiers et nos repères, tout comme elle bouleverse notre vie quotidienne. Dans ce contexte, l'agilité est indispensable et ne peut être issue que de notre capacité à anticiper et à nous adapter. Nous devons nous préparer à la poursuite de la baisse des tarifs et des revenus liés à nos activités traditionnelles. Cela impose une clairvoyance accrue, mais aussi des décisions claires et résolues.

Choisir nos priorités, affirmer notre identité

Il est temps de nous recentrer sur nos savoir-faire, sur nos métiers essentiels, ceux avec lesquels nous apportons une vraie valeur ajoutée pour la région : la gestion des réseaux, les services énergétiques, les solutions locales et durables. Face aux enjeux, il est plus que jamais vital de prioriser nos investissements, tous les projets ne pouvant être menés de front. Dans ce cadre, la transformation du réseau électrique sera notre priorité : elle est indispensable pour accompagner l'évolution des usages, intégrer les énergies renouvelables et garantir une qualité de service optimale. Tel est le devoir dont SEFA s'acquitte pour le bien-être de ses client-e-s.

Maîtriser pour durer

Pour ce faire, nous devons maîtriser nos charges, en particulier les frais généraux, afin de préserver notre capacité d'action. Notre solidité financière est un levier, mais elle n'est pas acquise. Elle repose sur une gestion rigoureuse et des choix responsables. L'année 2024 illustre bien cette rigueur : malgré une stagnation du marché photovoltaïque et des dépenses imprévues liées aux coûts de l'énergie d'ajustement, notre chiffre d'affaires s'est maintenu à un niveau comparable à 2023.

«Plus que jamais, nous devons conjuguer rigueur, vision et engagement collectif.»

Cette stabilité, conjuguée à une baisse des achats et à une excellente maîtrise des charges d'exploitation, nous permet de consolider notre trésorerie. Seule ombre au tableau : un niveau d'investissement inférieur à nos objectifs, en raison de retards dans la mise en œuvre de projets stratégiques et de modernisation sur le réseau électrique. Leur réalisation est différée à 2025, reflet d'un ajustement de calendrier plutôt que d'un changement de cap.

Ensemble, plus loin

Nous croyons fermement que la coopération est une force. C'est pourquoi nous poursuivrons la consolidation de nos partenariats avec des distributeurs d'énergies et d'entités regroupant nos forces, notamment au niveau régional, avec les communes pour les CADs et des acteurs locaux comme les groupements forestiers, etc., afin de mutualiser les compétences, les projets et les moyens. Nous sommes convaincus qu'à plusieurs, nous irons encore plus loin. Ainsi nous confortons nos positions et pourrons continuer à rêver notre région pour les générations futures.

Garder notre ancrage

Enfin, nous tenons à préserver le lien de proximité et l'ancrage local qui font l'ADN de notre entreprise. Être proche de nos client-e-s, de nos communes, de nos partenaires, c'est notre façon de faire la différence.

Une ambition équilibrée

Nous avons à cœur de maintenir la confiance de nos actionnaires en garantissant un dividende responsable – un dividende qui ne compromette ni notre avenir, ni notre capacité à investir pour que notre région puisse relever les défis d'aujourd'hui et de demain.

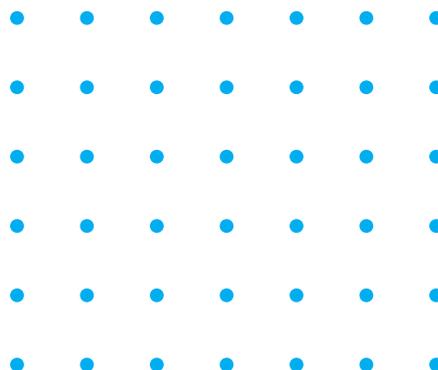
Lucidité et ambition seront les maîtres mots pour aborder les années futures. Plus que jamais, nous devons conjuguer rigueur, vision et engagement collectif. Merci à toutes celles et ceux qui, chaque jour, rendent cela possible.

À l'image de notre slogan anniversaire — Rêvons loin — nous continuerons à innover, anticiper et agir, dans le respect des valeurs qui fondent notre identité depuis 130 ans pour une région résiliente 100% locale et durable !

Jean-Marie Surer,
Président



Laurent Balsiger,
Directeur



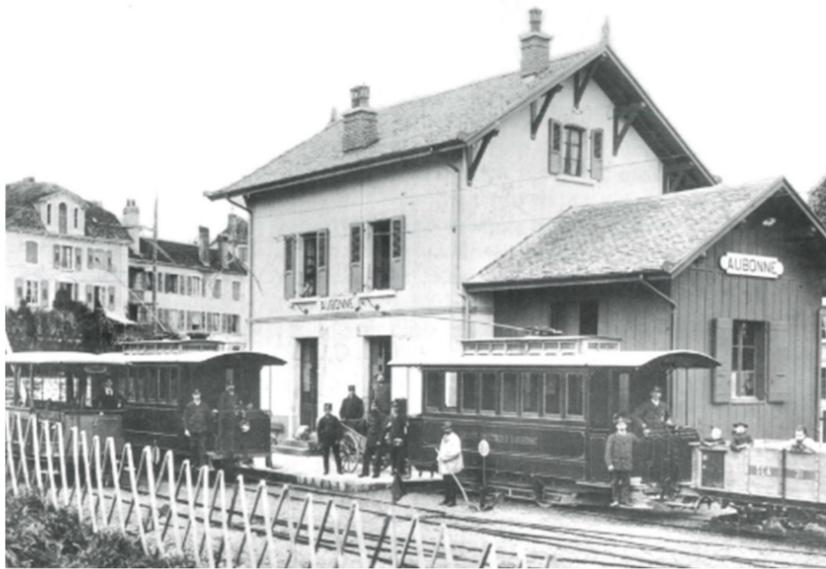


SEFA 130/ANS

La SEFA devenait pionnière de la mobilité et de l'énergie durable dans la région...

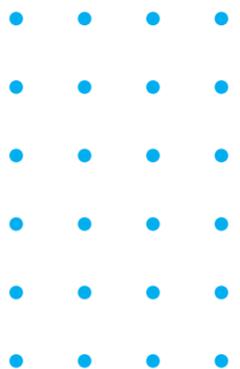
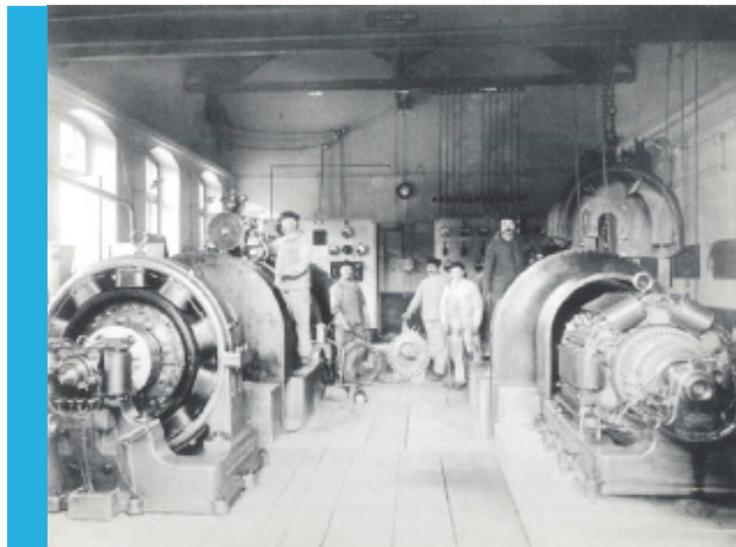
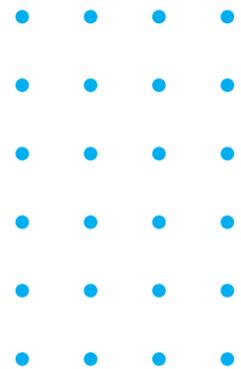


L'esprit des pionniers est toujours présent !



1895

2025



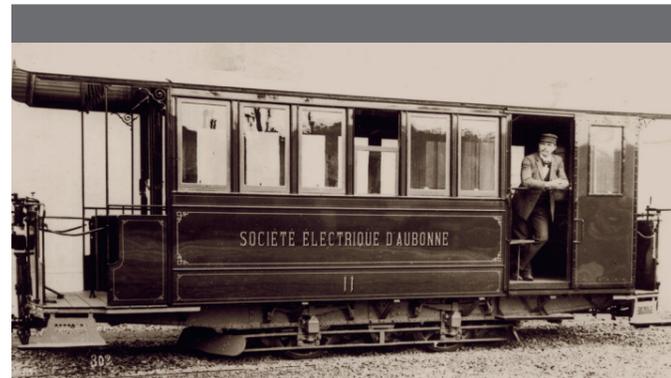
IL ÉTAIT UNE FOIS...

CHRONOLOGIE D'UNE ÉVOLUTION PLANIFIÉE

(Issue du livre «La SEFA au fil du temps» paru en 2020 aux éditions Cabédita)

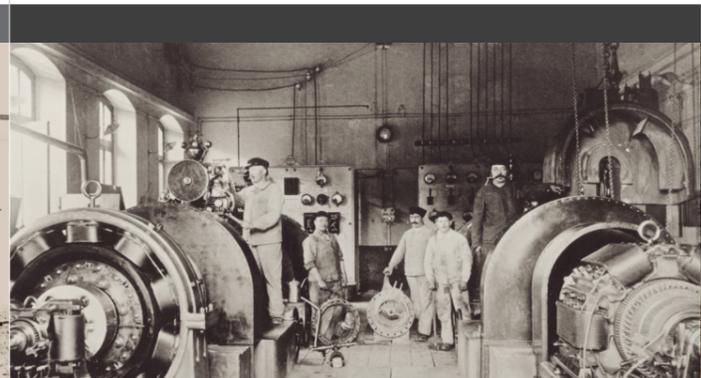
1895-1918

INSTALLATION DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC ET EXPLOITATION DU TRAMWAY



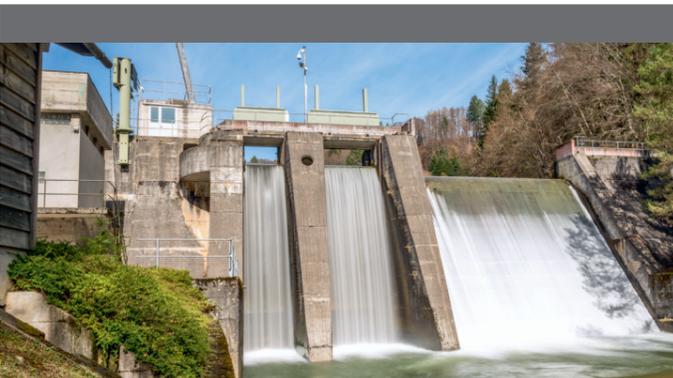
1918-1951

CROISSANCE DE LA CONSOMMATION AVEC L'ARRIVÉE DE L'ÉLECTRICITÉ DANS LES MÉNAGES



1951-1990

REMPLACEMENT DU TRAM PAR LE BUS. DIVERSIFICATION PROGRESSIVE DE L'OFFRE DE LA SEFA



1990-2020

NOUVELLES TECHNOLOGIES AVEC LE DÉVELOPPEMENT EXPONENTIEL DU NUMÉRIQUE



1895
Octroi de deux concessions : la première pour la construction d'un tramway reliant Allaman, Aubonne, puis Gimel. La seconde pour l'utilisation des eaux de l'Aubonne, afin de produire de l'électricité pour alimenter le tramway et l'éclairage public.

Installation à Aubonne des premières lampes pour l'éclairage public. Une année après, 1000 lampes fonctionnent entre Aubonne et Bière, dont 352 pour les seules casernes de Bière.



1896
Inauguration officielle du tramway électrique Allaman-Aubonne. 75'500 voyageurs sont comptabilisés sur l'année.

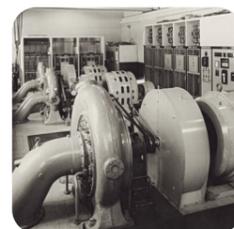


1898
Ouverture d'un magasin d'électricité à Aubonne. Prolongement de la ligne de tramway jusqu'à Gimel.

1909
Installation des premiers compteurs électriques. L'usage privé de l'éclairage électrique se développe. Engagement du premier directeur.

1925
La Société Electrique d'Aubonne (SEA) se lance dans la construction de trams dans ses ateliers.

1929-1939
La demande en électricité est en forte hausse, la SEA renforce toutes les installations existantes (nouveau groupe générateur à l'usine, reconstruction de la conduite forcée, du réseau de haute tension, etc.).



1947
La SEA devient la SEFA.



1949
Ouverture d'un second magasin à Bière.



1951
Le tramway est remplacé par un service de bus.



1957
Construction du nouveau barrage.

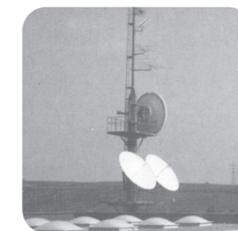


1961
Extension des compétences (installation du téléphone) de la SEFA qui devient prestataire de services pour tous types d'installations électriques.

1966
Construction d'une antenne de quartier dans le centre d'Aubonne.

1979
Reprise de l'exploitation de l'antenne par la SEFA sur l'ensemble de la région d'Aubonne et Montherod.

1985
Déplacement des antennes dans les locaux de la SEFA, dans la zone industrielle de l'Ouriettaz.



1997
Naissance du service d'accès à Internet par le télésexeur. La SEFA offre à ses clients un accès permanent et rapide aux autoroutes de l'information.

2008
Construction de la centrale de La Petite Vaux et naissance du service de téléphonie par le télésexeur.



2010
Prestations en domotique, systèmes de sécurité et gestion de l'efficacité énergétique.

2016
Entrée dans le capital de EnergieO SA.

energieo
La Côte

2017
Emménagement dans les locaux de Pré-Baulan. Entrée dans le capital de ThermorésO SA. Prestations solaires photovoltaïques.

2018
Offre de téléphonie mobile.



2020
Lancement du produit 100% local et durable AGIA. Transports ARCC devient SEFA Mobilité.



Vers un Futur Durable : Nos Réalisations

2020-2021

2021-2022

2023-2024

2024-2025



2020
Lancement de la stratégie « CAP 2025 ». Cinq axes majeurs pour la transition énergétique, l'évolution des usages, la transformation de l'entreprise et conforter notre engagement en faveur du développement durable et local



2020
Début de la construction d'une installation de biogaz. À partir de 2023, elle fournira électricité et chaleur à 320 ménages. Une vingtaine d'agriculteurs et 17 communes alimentent le site avec leurs déchets verts



2021
Accueil de la start-up Shématique à Pré Baulan. Création de véhicules électriques légers grâce à une solution suisse de groupe motopropulseur



2021
Premier chantier de développement du réseau de fibre optique. Connexion ultra-rapide pour les habitants d'Etouy, Féchy, Bougy-Villars, Aubonne, Gilly et Bière-ouest



2021
Reprise du CAD de St-George et création de Énergies St-George avec la Commune.



2022
Lancement des vélos en libre-service avec Pike-e-Bike. Développement rapide avec 8 communes, 14 stations et plus de 50 vélos



2023
Partenariat avec Lemapellet, société de pellets de chauffage. Production locale à partir de résidus forestiers avec le premier véhicule électrique de pelletisation au monde



2023
Investissement dans INERA avec 9 autres distributeurs. Elargissement de l'offre avec la distribution des produits comme Charg'Immo, solutions de recharge clés en main pour les parkings d'immeubles, ou encore Community, solutions de gestion et de facturation dédiées à l'autoconsommation collective.



2024
Entrée au capital de Littoral Énergie. Partenariat pour développer l'offre de pompes à chaleur (PAC)



2024
Reprise par CarPostal de l'exploitation du service de transport public



2025
Avec plus de 500 réalisations, SEFA s'est imposée comme un acteur majeur de la région sur le marché du photovoltaïque en plein essor



2025
Reprise et/ou réalisation et exploitation de 2 réseaux de Chauffage à Distance (CAD) sur les communes de Givrins et Bougy-Villars.

CAP 2028

**Pour durer, rêvons loin
Agissons ici et maintenant**

5 axes pour servir notre région, la rendre plus durable et résiliente

Etendre les prestations

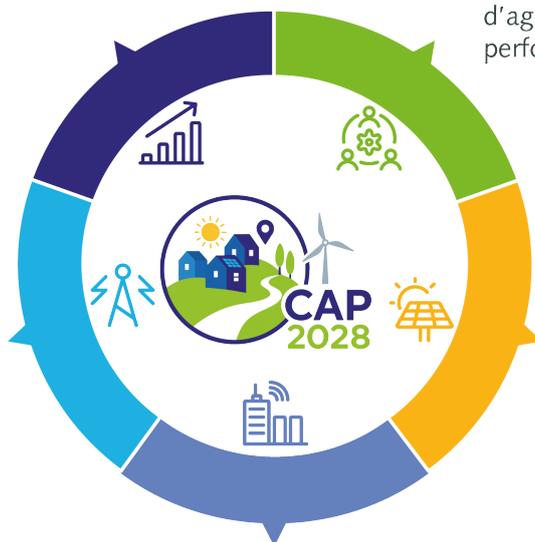
Renforcer les domaines
de compétences

Poursuivre la transformation

Pour plus de transversalité,
d'agilité et de
performance

Réseau de télécommunications

Adapter et valoriser
le réseau



Énergie renouvelable

Optimiser et valoriser les
productions d'énergie
renouvelable

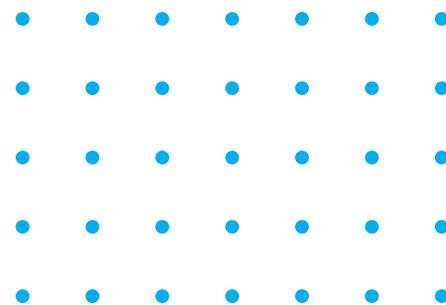
Transformer les infrastructures

Pour les adapter aux différents
besoins et évolutions

**Une offre 100% locale, durable et
intelligente.**

Indicateurs

Production/Distribution



Consommation chauffages à distance Electricité / gaz

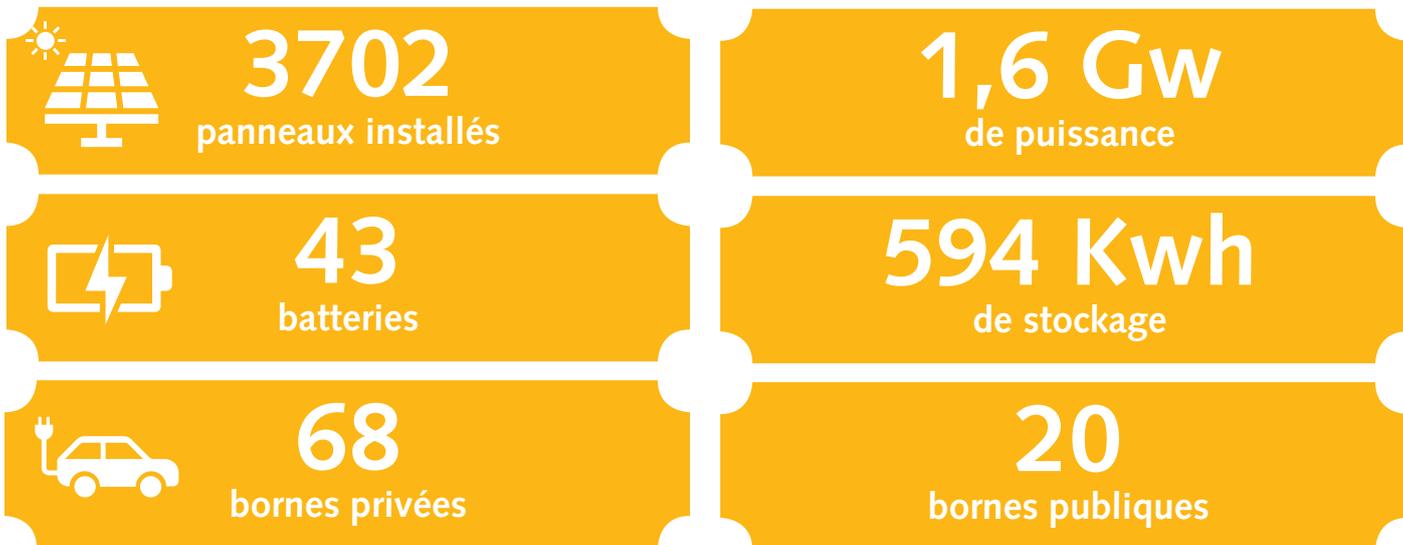


Multimédia

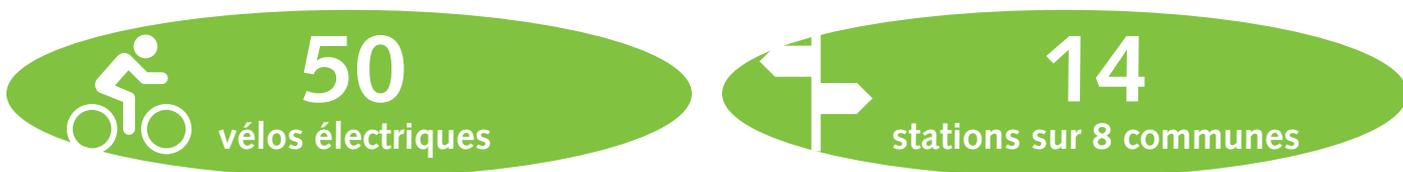
Evolution nombre de client-e-s



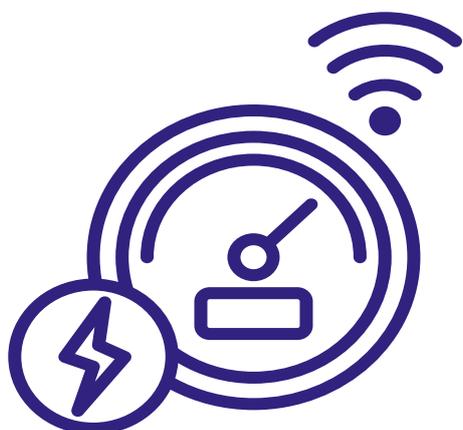
Installations solaires



Vélos en libre service



Smart Meter / Compteurs intelligents



Participations et actionnariat

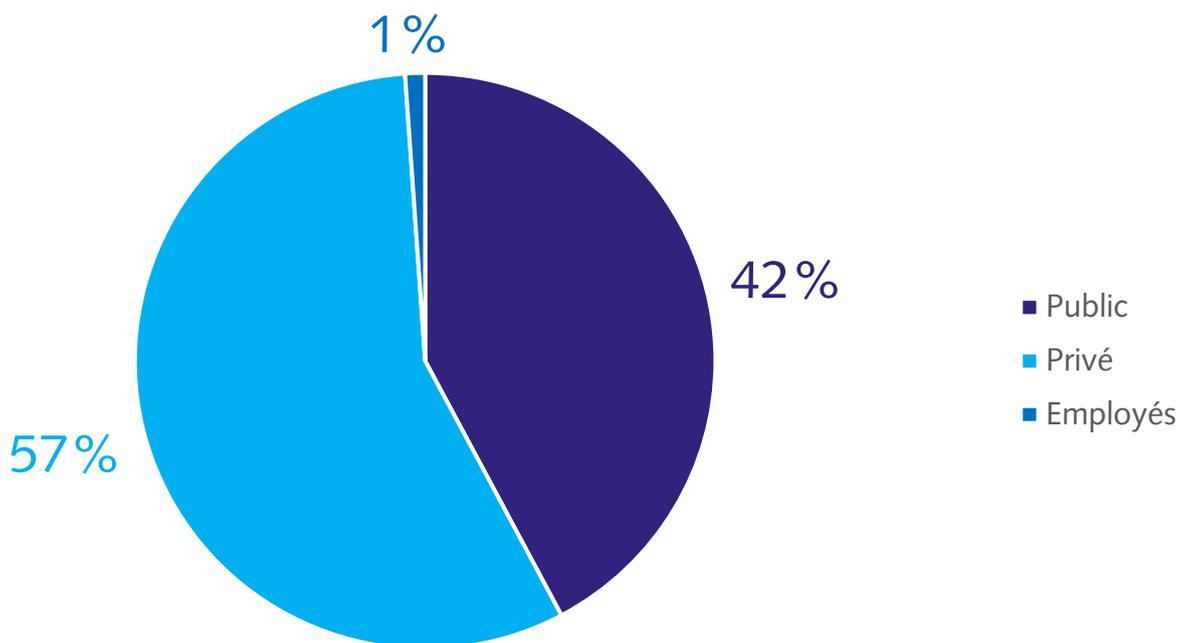
Participations

Entreprise	Actions	Représentant SEFA
SEFA Mobilité	100%	Bureau du Conseil*
Energies Saint-George SA, Aubonne	90%	Jean-Marie Surer, Laurent Balsiger
CAD Givrins SA	80%	Nicolas Cottier Frédéric Viviand, Christian Rod
Lémanpellet SA	40%	Laurent Balsiger Frédéric Viviand
CAD Bougy-Villars SA	35%	Laurent Balsiger, Jean-Claude Auch
Littoral Energie SA, Etoy	30%	Laurent Balsiger
EnergieÔ SA	25%	Laurent Balsiger
KONSTL SA	21,5%	Jean-Claude Auch
ARMARY SARL	20%	Laurent Balsiger

*Jean-Marie Surer, Nicolas Suter,
Nicolas Cottier

Actionnariat

Capital (%)



Conseil d'administration

*Membres du bureau du Conseil

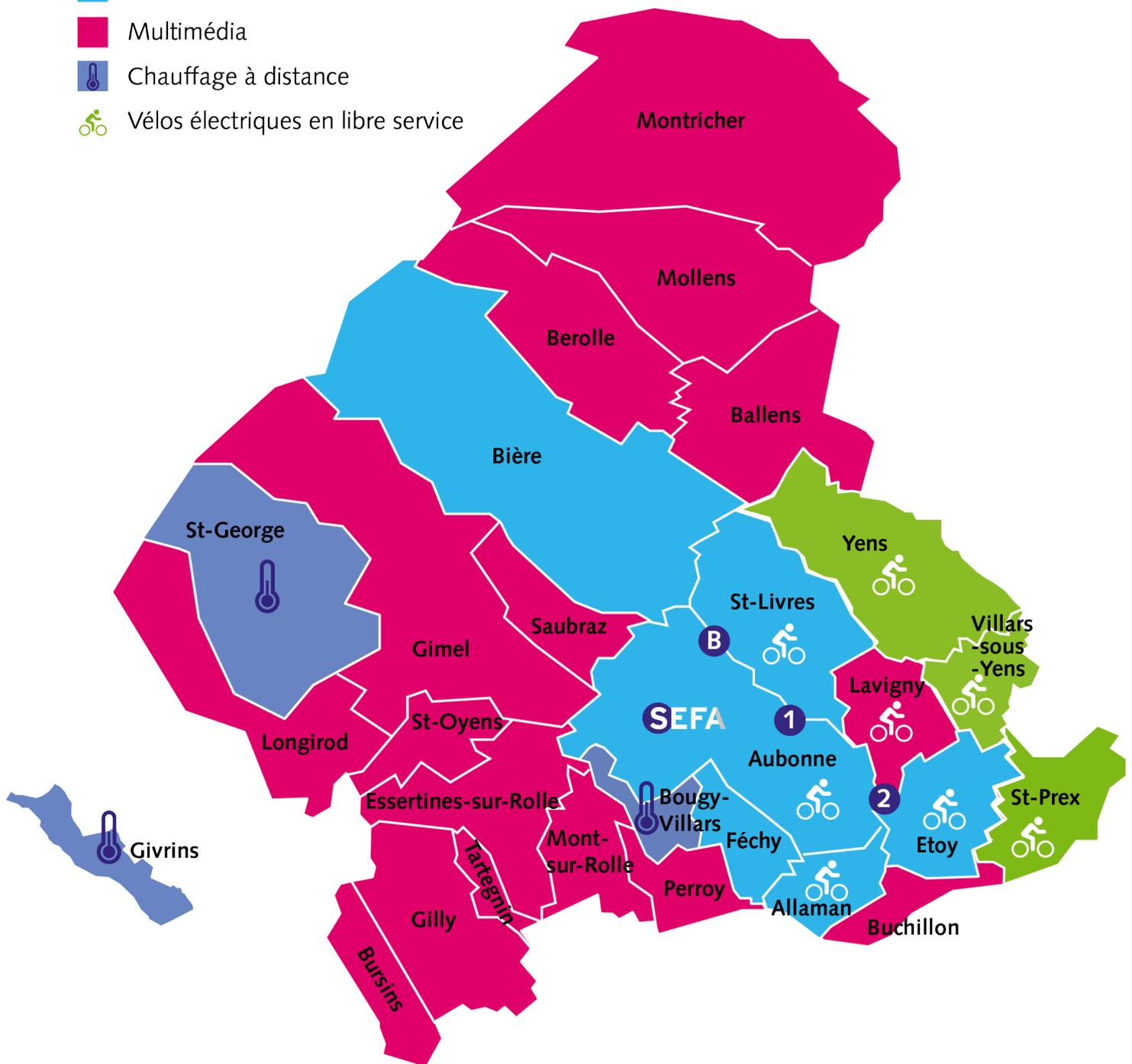
		Entrée en fonction	En fonction jusqu'à l'assemblée ordinaire de
Membres désignés par l'assemblée			
Jean-Marie Surer*	Président	2009	2025
Nicolas Suter*	Vice-président	2004	2028
Laurent Auchlin		2024	2028
Nicolas Cottier*		2018	2026
Philippe Durr		2019	2027
Luc Magnollay		2022	2026
Josselin Meylan		2023	2027
Membre désigné par le Conseil d'État			
Aline Clerc	Direction générale de l'environnement, direction de l'énergie (DGE-DIREN)	2021	-
Secrétaire hors Conseil		Organe de révision	
Nathalie Lugon-Moulin		KPMG SA	

Comité de direction & Etat Major de la SEFA

Laurent Balsiger	Directeur	
Nathalie Lugon-Moulin	Assistante de direction	
Alain Ligné	Qualité, Sécurité & Environnement	
Jacques Battilotti	Etudes & Conseils	jusqu'au 31.08.2024
Christian Rod	Patrimoine & Energies	
Pierre-Yves Rochat	Installations & Bâtiments	
Jean-Claude Auch	Vente & Relations Clients	
Frédéric Viviand	Finance & Approvisionnement	
Carine De Barros	Ressources Humaines	
Natalia Aparicio	Communication	

Zone de desserte et réseaux

- S** SEFA Aubonne Siège
- B** Barrage
- 1** Centrale de Plan-Dessous
- 2** Centrale de La Vaux
- Electricité + Multimédia
- Multimédia
- Chauffage à distance
- Vélos électriques en libre service



Ressources humaines Les effectifs au 31 décembre 2024

105

Collaborateurs-trices

96.1

EPT

20%

Femmes

80%

Hommes

40

Moyenne d'âge

6

Ancienneté

10

Cultures

9

Apprentis



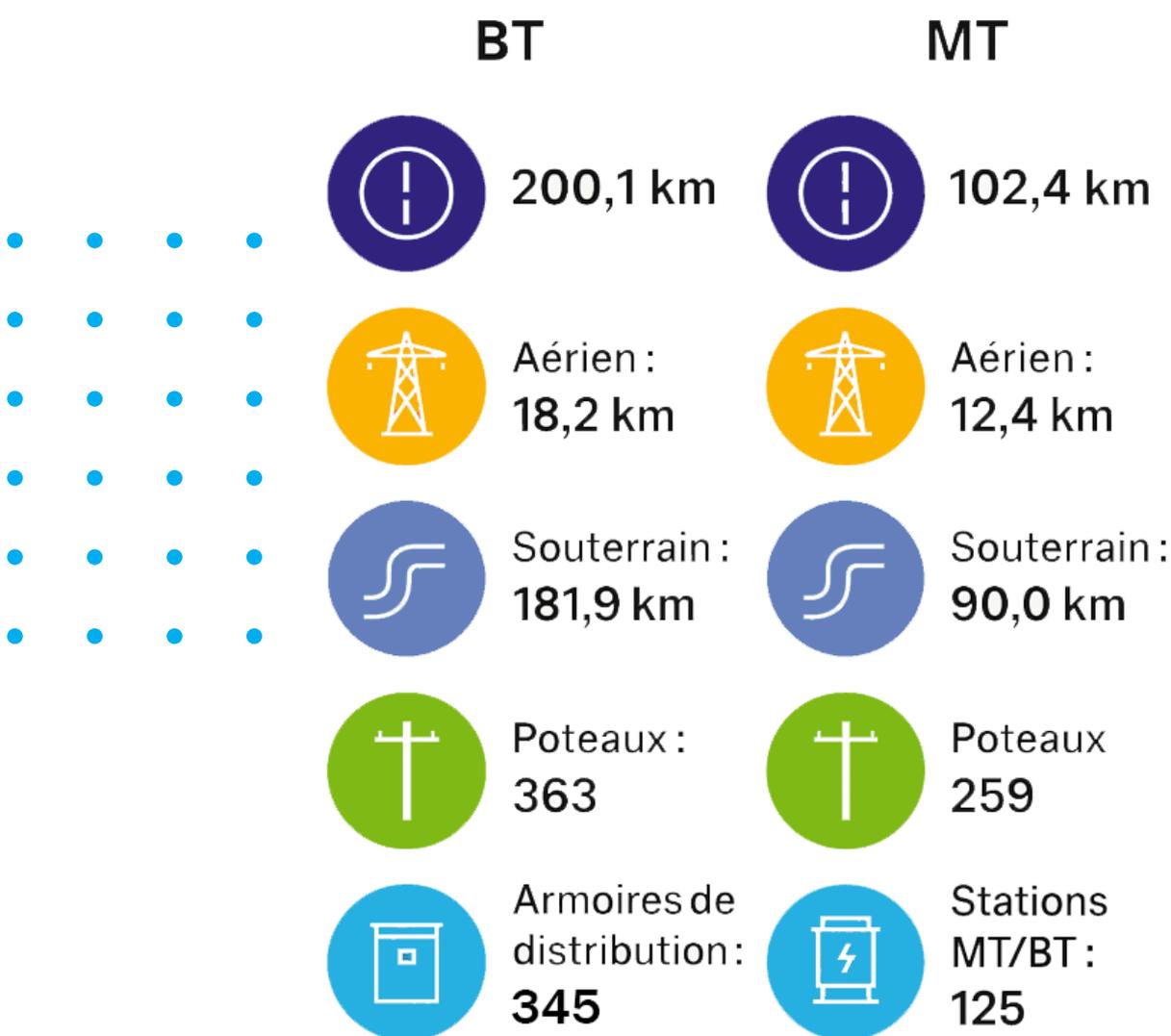
130 ans d'énergie au service du territoire

Depuis sa création, SEFA s'est donnée pour mission de garantir un réseau électrique de qualité, fiable et sécurisé, au service des habitant-e-s et des acteurs économiques du territoire. Cet engagement constant a permis de bâtir une infrastructure solide, ancrée dans les réalités de la région.

Mais le contexte énergétique évolue rapidement. Les défis liés à la transition énergétique et à l'essor des énergies renouvelables, notamment solaire (PV), nécessitent une transformation en profondeur de notre réseau.

Pour accompagner ce mouvement, SEFA s'engage à accélérer ses investissements au cours des 5 prochaines années, afin d'adapter ses infrastructures aux exigences de demain, tout en continuant à servir au mieux les besoins de ses client-e-s : entreprises, collectivités et particuliers, avec des solutions durables, locales et performantes.

Un patrimoine de réseau solide

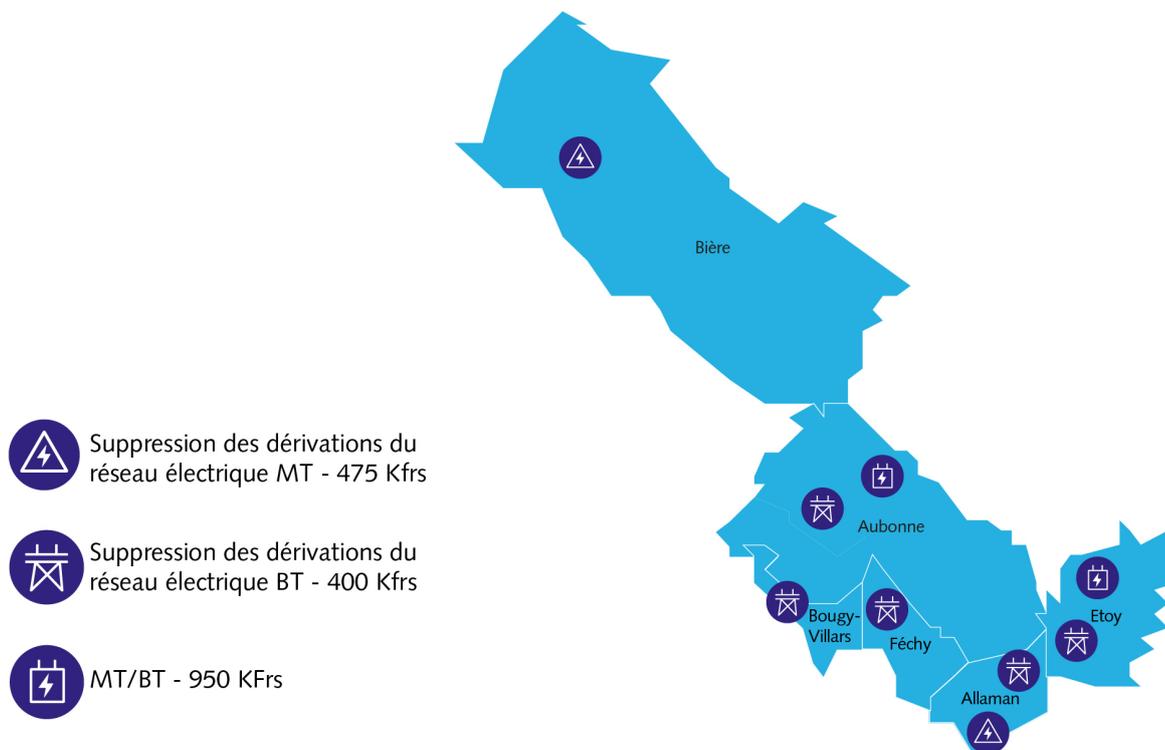


MT : moyenne tension
BT : basse tension

Ce maillage dense qui essaim sur 7 communes reflète la richesse et la complexité de notre territoire d'action. Il nécessite une attention constante pour garantir la sécurité, la fiabilité et l'efficacité de notre distribution d'énergie

Travaux planifiés en 2025

En 2025, plus de 1,8 million CHF seront investis dans la rénovation et la sécurisation des infrastructures :



Pour rêver loin, des investissements pour l'avenir

Depuis plus d'un siècle, SEFA a toujours veillé à maintenir un réseau sûr, performant et adapté aux besoins locaux.

Les investissements engagés pour 2025 et les années suivantes marquent un changement d'échelle et de rythme : ils traduisent notre volonté d'accélérer la transformation du réseau pour répondre aux exigences de la transition énergétique et des nouveaux usages.

En anticipant les besoins, en modernisant nos infrastructures, et en renforçant la sécurité et la résilience de notre réseau, nous préparons un avenir énergétique durable, local et fiable.

Ces efforts s'inscrivent dans notre responsabilité de gestionnaire d'infrastructure, au service de nos clients, de notre territoire et des générations futures.

7
Millions
sur 5 ans

Nos Partenariats

Littoral Energie Ilijah Koljic & Laurent Balsiger



Littoral Energie, société familiale fondée en 2019, active dans le secteur du chauffage et du photovoltaïque, partenaire de la SEFA depuis 2024.

Pourquoi cette collaboration maintenant et comment pensez-vous que celle-ci influencera votre positionnement sur le marché à moyen et long terme ?

LB* : Parce que nous sommes deux entreprises de la région, que nous partageons des valeurs identiques, notamment « local », « durable », « agile », « satisfaction » et que nos activités sont complémentaires.

IK* : Cette collaboration intervient à un moment clé où nous cherchons à renforcer notre position sur le marché en nous associant avec un partenaire stratégique. Nous nous sentons d'ailleurs extrêmement privilégiés de pouvoir évoluer au côté de la SEFA. Elle répond également à des enjeux de croissance, d'innovation et de différenciation dans un environnement concurrentiel en évolution.

Quelle est votre vision commune pour l'avenir de cette collaboration et comment allez-vous mesurer le succès de celle-ci dans les années à venir ?

LB : Tout d'abord par la satisfaction de nos client-e-s, de nos équipes et bien entendu de nos actionnaires, avec des marges suffisantes pour continuer d'investir de manière plus forte dans la transformation énergétique de notre région.

IK : Comme le dit Laurent, nous mesurons notre succès au travers de la satisfaction client ainsi que par notre positionnement et les parts de marché que nous occupons face à une concurrence agressive et très volatile. Notre vision commune est simple : devenir un acteur incontournable de la transition en apportant des solutions clé en main à forte valeur ajoutée.

Notre objectif est de devenir un leader dans le domaine de la transition, en nous affirmant également comme un acteur de confiance dans la gestion de projets plus complexes.

Comment proposez-vous de renforcer les synergies et les complémentarités entre vos deux entreprises ?

LB : Les client-e-s approchent la SEFA pour une installation photovoltaïque et nous pouvons aussi leur proposer une pompe à chaleur en les orientant vers Littoral Energie, et vice-versa. La coordination se fait de façon efficace de par l'habitude que nous avons de travailler ensemble et est bénéfique tant pour le-la client-e que pour nos deux sociétés.

IK : Nous mettons en place une approche collaborative fondée sur plusieurs axes stratégiques :

1. Optimisation des compétences et des ressources

En mutualisant nos savoir-faire, nous pouvons proposer des offres complémentaires et des solutions plus performantes en générant une réelle valeur ajoutée pour nos client-e-s. Nous apportons une innovation surtout au niveau du service en maîtrisant toutes les étapes du projet et du suivi client tout en ayant chacun nos domaines de compétence distincts.

2. Partage des réseaux et canaux de communication

Une collaboration sur les plans commercial et marketing nous permettra d'élargir notre portée et de toucher de nouveaux segments de clientèle.

3. Coordination stratégique et opérationnelle

La mise en place d'un plan d'action commun et d'indicateurs de performance nous assurera une collaboration efficace et une intégration fluide de nos activités.

Quels nouveaux marchés ou segments de marché envisagez-vous d'explorer grâce à ce soutien ?

LB: Nous envisageons d'élargir nos partenariats tant sur le plan des activités, en offrant à l'avenir encore plus de prestations avec de nouveaux partenaires pour la rénovation énergétique, qu'en étendant le périmètre géographique.

IK : Grâce à ce soutien, nous envisageons d'élargir notre marché en nous orientant vers des projets de plus grande envergure, notamment des immeubles. Cette expansion nous permettra de proposer des installations combinées intégrant nos deux expertises, répondant ainsi aux besoins des bâtiments collectifs et aux exigences de performance énergétique accrues. Nous pouvons atteindre ces marchés en visant les propriétaires fonciers et des gérances.

LB* : Laurent Balsiger, SEFA

IK* : Ilijah Koljic, Littoral Energie



Lémanpellet Richard Pfister & Denis Pidoux

Quelle a été la genèse de ce projet ?

RP* : Durant de nombreuses années, AGFORS s'est intéressé à Proxipel et a suivi son développement, attendant le moment opportun pour s'en rapprocher. Dans le même temps, de son côté, Laurent Balsiger, alors Directeur de l'Energie du canton de Vaud, était lui aussi curieux de l'évolution de Proxipel. En tant que directeur de SEFA, il a ensuite recroisé le chemin de Proxipel lorsque celle-ci a obtenu un prix au « Prix de la Transition » lors des 125 ans de SEFA. Ces deux rencontres, puis l'intérêt manifesté par le groupement forestier de la Saubrette, ont permis au projet Lémanpellet de voir le jour.

DP* : Dès son origine, l'AGFORS, Groupement forestier de la Serine, a cherché des solutions pour valoriser le bois des forêts de la région. Une des réflexions concernait la valorisation en pellets des sous-produits issus de l'entretien des forêts. Plusieurs pistes avaient été imaginées sans succès, jusqu'à ce que nous prenions connaissance du projet de Proxipel, il y a plus d'une dizaine d'années, et qui semblait répondre à notre vision locale et régionale.

Pourquoi ce partenariat, avec quelles synergies communes ?

RP : Les quatre entités associées dans ce projet ont des connaissances permettant à Lémanpellet de disposer de compétences nécessaires à son fonctionnement : SEFA en tant que spécialiste du marché de l'énergie et habituée à gérer des projets complexes, AGFORS et la Saubrette comme acteurs de la gestion forestière et du bois énergie, et Proxipel garant de la technologie mobile de fabrication des pellets.

Lémanpellet SA : la société, fondée en 2023, est issue d'un projet visionnaire regroupant 4 entités : Proxipel, SEFA, AGFORS (groupement forestier de la Serine) et le groupement forestier de la Saubrette, avec pour but la valorisation de la biomasse en la transformant en pellets, ainsi que leur commercialisation.

DP : La collaboration regroupant un énergéticien (SEFA), le concepteur de la machine (PROXIPEL) et les détenteurs du bois (GFS et AGFORS) permet une bonne coordination à la fois pour la technique, pour la logistique ou encore la connaissance du marché potentiel.

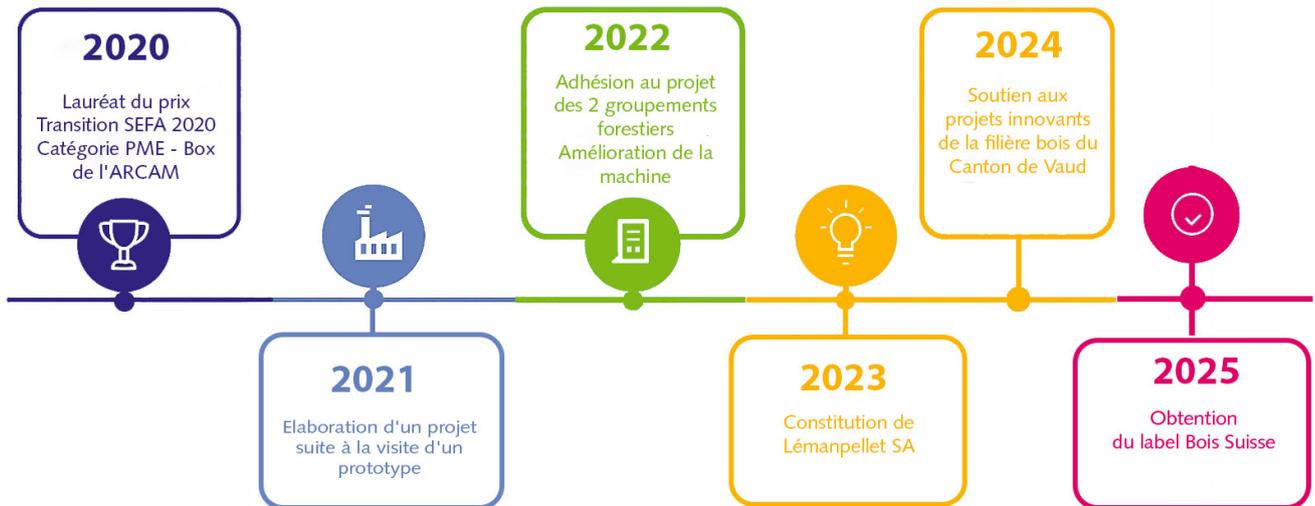
Comment envisagez-vous la suite de la collaboration ?

RP : La mise en service de l'unité mobile approchant à grands pas, le rôle de chacun a été bien défini afin de permettre le bon fonctionnement de Lémanpellet. Une période de rodage inévitable est prévue, entraînant de fréquents échanges entre les partenaires pour une organisation efficace tant dans les aspects logistiques, de fabrication, que commerciaux ou administratifs.

DP : Avec un début de production imminent, les défis, tant pour GFS que pour AGFORS, vont être d'approvisionner la machine « just in time » et de coordonner la logistique afin que la production arrive au client final.

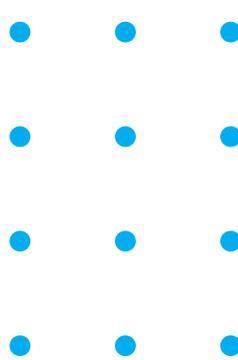
RP* : Richard Pfister, Proxipel

DP* : Denis Pidoux, AGFORS



CAD Bougy-Villars

Claude-Olivier Rosset & Nicolas André



CAD Bougy-Villars : construction d'un chauffage à distance dans le bourg.

Bravo pour la construction du CAD à Bougy-Villars ; en quelques mots, comment résumeriez-vous cette expérience ?

COR* : Le mot qui me vient à l'esprit est «formidable» ! une expérience formidable par l'engouement que le CAD a finalement suscité dans le village : alors que le projet comptait 17 raccordements privés à fin 2023, le début des travaux a engendré un vif intérêt au sein de la population. Le CAD est passé à une quarantaine de raccordements privés en quelques mois, permettant ainsi de couvrir environ 90% du bourg. Par son adhésion au projet, Bougy-Villars est exemplaire dans la transition énergétique.

Quels enseignements en retirez-vous ?

COR : La société, ou plus précisément ici la population de Bougy-Villars, a pris conscience des enjeux climatiques et de la nécessité d'une transition énergétique. Timide voire réticente au début du projet, notre population a pleinement adhéré à ce changement sociétal. Cela démontre que, en proposant des solutions novatrices, l'espoir d'un monde meilleur est possible.

Quelle a été la motivation principale de la commune à devenir actionnaire de la société CAD Bougy-Villars SA ?

COR : La Commune de Bougy-Villars n'est pas compétente pour installer et gérer seule un chauffage à distance. Il était nécessaire de s'appuyer sur un partenaire. La création d'une société telle que CAD Bougy-Villars SA, dont la Commune est actionnaire, est un atout visant à permettre de maîtriser le développement du projet et ses coûts et garantissant à la population un KWh au plus proche du prix coûtant.

En quelques mots, expliquez-nous les enjeux d'un CAD ?

NA* : De l'idée à la réalisation et jusqu'à la mise en service, le projet d'un chauffage à distance s'étend sur plusieurs années, avec divers paramètres à prendre en compte, pour certains connus, mais avec aussi passablement de surprises : le nombre de consommateurs potentiels, l'emplacement le plus judicieux pour la chaufferie, le passage des tuyaux avec ceux des autres services (eau, électricité, etc,..)

Les enjeux sont nombreux et importants afin de proposer une solution fiable et pérenne aux client-e-s qui ont fait le choix d'un chauffage centralisé et propre. Et la Commune, en tant que partenaire, intermédiaire avec la population mais aussi propriétaire des locaux et consommatrice, y joue un rôle prépondérant.

Dans le cas de Bougy-Villars, il a fallu porter une attention toute particulière à l'emplacement du chantier, se situant essentiellement le long de la Grand'Rue et provoquant diverses perturbations, tant pour les habitant-e-s, les commerces que pour la traversée du village. Mais aussi aux fondations de certaines maisons plus anciennes qui ont complexifié le passage des conduites. Après quelques mois de travaux, les chaudières ont pu être mises en fonction en janvier-février.

Le 30 août prochain, CAD Bougy SA profitera de la fête au village pour ouvrir les portes de la chaufferie à la population afin de présenter les installations et répondre aux diverses questions.

Que faire si mon installation ne fonctionne pas ?

NA : Chaque consommateur-trice du réseau de chauffage (client-e) dispose d'une installation appelée sous-station, permettant de faire le lien entre le CAD et l'habitation.

L'eau chaude provenant du réseau CAD appelé « Primaire » passe au travers d'un échangeur qui a pour but de transmettre cette chaleur au réseau de l'habitation appelé « Secondaire »

Nous sommes en présence de deux circuits bien distincts, dont la maintenance et la responsabilité sont séparées.

En cas de panne sur le réseau « Primaire » (manque de chaleur à l'entrée de la sous-station), la société CGC mandatée par CAD Bougy SA interviendra.

En cas de panne sur le réseau « Secondaire » (manque de chauffage dans l'habitation), le propriétaire doit faire appel à son chauffagiste.

Est-ce que le CAD est une solution durable et respectueuse de l'environnement ?

NA : Les chauffages à distance, appelés CAD, ont de multiples sources d'énergie et d'avantages. Pour celui de Bougy-Villars, le choix du combustible s'est porté sur des plaquettes forestières. Ces petits morceaux de bois déchiquetés d'environ 3-4 cm sont produits localement à St-George et à Bière.

Ces plaquettes sont issues d'arbres ne pouvant pas être valorisés d'une autre manière, ce qui en fait déjà un gros avantage. Après un temps de séchage naturel, elles sont livrées et stockées dans le silo de 90m³ enterré à côté des deux chaudières.

Le fait d'avoir une seule chaufferie pour 33 client-e-s qui ont abandonné le mazout, un réseau d'approvisionnement court, un rendement élevé, des rejets dans l'air minimes et maîtrisés font du chauffage à distance à plaquettes une excellente solution durable et respectueuse de l'environnement.



COR* : Claude-Olivier Rosset , syndic de Bougy-Villars

NA* : Nicolas André, SEFA

Rencontre avec Jean-Marie Surer et Nicolas Suter Président et Vice-Président de la SEFA

*Deux voix fortes reviennent
sur les grandes étapes et les
défis de l'entreprise*

Quels ont été les faits marquants/événements de vos mandats ?

JMS* : l'événement le plus marquant a été **la transformation de la SEFA d'une société monopolistique en une société qui doit s'adapter à la réalité économique.**

Mais j'ai aussi assisté à la libération partielle du marché de l'électricité, aux variations incroyables du prix de l'électricité, à l'arrivée des autoproducteurs qui bouleversent complètement la SEFA, à l'évolution de la législation tant cantonale que fédérale, aux crises énergétiques. Et pour la SEFA plus particulièrement, à la fin de cette branche historique qu'était la mobilité, notre raison d'être de base depuis le 19e siècle.

NS* : Le premier fait marquant a été la construction de la nouvelle centrale hydroélectrique de La Vaux, au cœur de notre métier historique. A partir de là l'environnement économique, réglementaire et sociétal s'est modifié de manière significative. **Au cours des 20 dernières années notre stratégie s'est plus transformée qu'en un siècle.** L'enjeu reste néanmoins de maintenir nos valeurs et notre vision au service d'une région dans le domaine de la production, la distribution et la commercialisation d'une énergie, locale, renouvelable et disponible. Cette transformation dans la continuité est passionnante.

Quelle place occupe la SEFA dans la région, quel rôle joue-t-elle, selon vous ?

JMS : La SEFA reste un acteur régional et a une bonne place dans ce rôle-là, un rôle important qu'elle assume toujours. Mais la SEFA doit se battre pour exister, les rentrées financières liées au monopole des client-e-s encore captifs-ves ne suffisant plus. La SEFA doit donc se réinventer et se réorienter "client-e-s" et "marché".

NS : Pour moi, la SEFA représente un équilibre entre stabilité et innovation dans notre région. Stabilité, car avoir des électrons issus de production renouvelable, au moment où nous en avons besoin, en suffisance et à un prix compétitif est le cœur de notre activité depuis plus d'un siècle. Innovation car depuis sa création, SEFA a rempli sa mission et peut aujourd'hui se projeter dans les prochaines décennies grâce à sa capacité à innover et à se réinventer.

Dans un monde en constante évolution, comment voyez-vous l'avenir de la SEFA ?

JMS : la SEFA ne pourra plus être seule ; elle doit axer son développement sur des collaborations, des synergies avec différents partenaires. Elle ne pourra plus être une société polyvalente, mais devra faire des choix à prioriser, et partir dans des stratégies d'alliances. Cependant l'avenir énergétique, politique, économique étant totalement imprévisible, je ne peux pas dire aujourd'hui comment sera la SEFA dans 10 ans, il y a bien trop d'incertitudes. Comme le dit la question, le monde est en constante évolution, l'instabilité s'accélère et il faudra être très solide pour garder notre place.

Au niveau personnel, quel est le coup de cœur/meilleur souvenir de vos années à la SEFA ?

JMS : J'ai trois coups de cœur ; le premier est évidemment le contact avec les communes, avec la population ; ces échanges de proximité sont pour moi tellement importants. Le 2e coup de cœur est bien sûr pour les nouveaux locaux de Pré Baulan, qui sont un outil de travail formidable pour une entreprise comme la nôtre. Et enfin mon 3e coup de cœur va à la nouvelle équipe de direction de la SEFA, totalement renouvelée en 5 ans ; nous avons une équipe pointue dans ses capacités, dans ses compétences et dans sa qualité humaine. Des gens formidables avec lesquels j'éprouve beaucoup de plaisir à œuvrer.

NS : J'ai toujours aimé les visites faites dans notre usine ou celles de sociétés similaires dans les Alpes. Voir les turbines fonctionner me donne chaque fois l'impression de voir les artères vivantes de notre pays.

Le mot de la fin

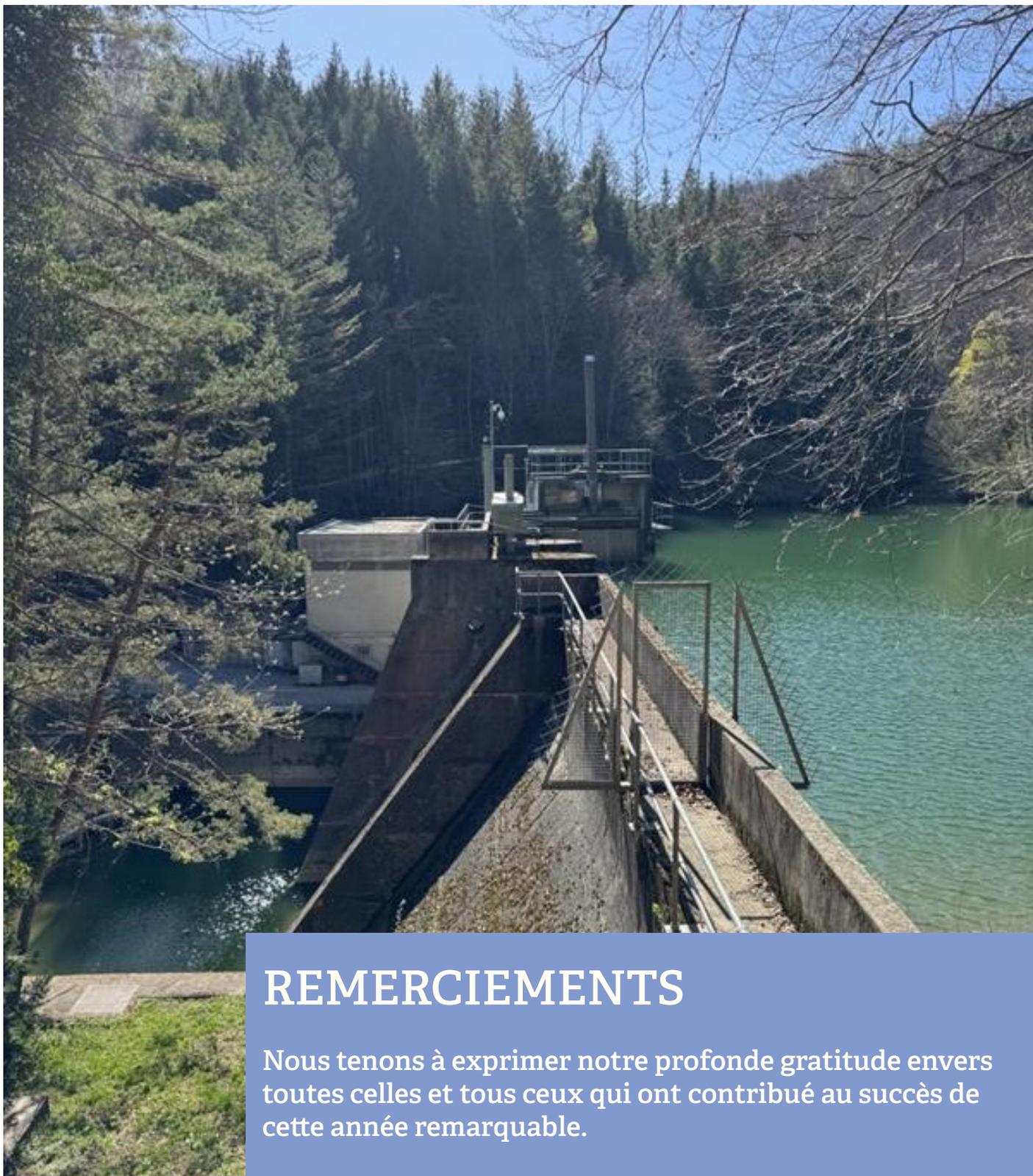
«Conserver la passion de servir.»

Jean-Marie Surer

«Trouver l'équilibre parfait entre innovation et continuité»

Nicolas Suter





REMERCIEMENTS

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude envers toutes celles et tous ceux qui ont contribué au succès de cette année remarquable.

À nos employé·e·s dévoué·e·s, partenaires précieux·ses et client·e·s fidèles, nous vous remercions pour votre soutien inébranlable et votre engagement constant envers notre vision commune.

Merci pour votre confiance et votre partenariat continu.

BILAN au 31 décembre 2024

ACTIF



ACTIF CIRCULANT	Annexe	2024 CHF	2023 CHF
Trésorerie		17'472,954	15'003'054
Titres		2'518'586	1'749'900
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services			
• Envers des tiers		8'753'702	8'121'953
• Envers des détenteurs de participations		545'228	471'772
• Envers des participations		733'310	626'242
• Correction de valeur		(686'000)	(845'000)
Autres créances à court terme			
• Envers des tiers	2.1	2'385'405	3'338'224
• Envers des détenteurs de participations	2.1	149'183	198'400
Stocks et travaux en cours	2.2	400'091	830'955
Actifs de régularisation		268'422	676'657
		32'540'881	30'172'157

ACTIF IMMOBILISÉ	Annexe	2024 CHF	2023 CHF
Immobilisations financières			
• Prêts à des tiers		662'374	679'500
• Correction de valeur		(165'000)	-
• Prêts à des participations	2.3	3'009'302	3'014'302
• Correction de valeur		(1'969'000)	(269'000)
• Titres		1'571'299	1'571'299
Participations	2.4	5'276'000	4'766'000
Correction de valeur sur participations		(4'172'000)	(3'712'000)
Immobilisations corporelles			
• Immobilisations infrastructures		18'249'082	18'279'382
• Immeubles d'exploitation		6'825'300	6'987'074
• Equipements d'exploitation		1'698'852	1'372'700
• Autres immobilisations		32'490	33'187
		31'018'699	32'722'444
		63'559'580	62'894'601

BILAN au 31 décembre 2024

PASSIF



CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME	Annexe	2024 CHF	2023 CHF
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services			
• Envers des tiers		2'272'491	2'386'405
• Envers des détenteurs de participations		488'233	393'682
• Envers des participations		80'391	95'786
Autres dettes à court terme			
• Envers des tiers	2.6	2'535'908	2'828'871
• Envers des détenteurs de participations	2.6	1'427'186	2'120'240
• Envers des participations	2.6	73'535	70'637
Passifs de régularisation		2'954'152	2'687'922
		9'831'896	10'583'543

CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME	Annexe	2024 CHF	2023 CHF
Dettes portant intérêt, part à long terme	2.5	25'630'000	25'600'000
Provisions		4'499'521	4'015'000
		30'129'521	29'615'000
		39'961'417	40'198'543

CAPITAUX PROPRES	Annexe	2024 CHF	2023 CHF
Capital-actions	2.7	5'000'000	5'000'000
Réserves légales issues du bénéfice			
• Réserve légale générale issue du bénéfice		4'448'700	4'448'700
Actions propres	2.8	(154'443)	(49'538)
Bénéfice au bilan			
• Report		13'048'321	12'516'790
• Bénéfice de l'exercice		1'255'585	780'106
		23'598'163	22'696'058
		63'559'580	62'894'601

COMPTE DE RÉSULTAT



	Annexe	2024 CHF	2023 CHF
Produits nets des ventes de biens et de prestations de services			
• Produits d'énergie		18'962'155	19'018'238
• Prestations de services et installations		12'231'930	13'442'666
Propres prestations portées à l'actif		1'096'200	1'007'794
Autres produits d'exploitation		1'314'946	307'942
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		33'605'231	33'776'640
Achat et transport d'énergie		(6'427'189)	(6'434'342)
Concessions et redevances		(667'219)	(659'819)
Achat de matériel		(2'748'997)	(4'143'146)
Achats de services multimédia et internet		(1'073'206)	(1'064'076)
Marge directe d'exploitation		22'688'620	21'475'258
Entretien et maintenance		(793'078)	(767'370)
Charges de personnel		(11'818'582)	(10'798'208)
Frais des services généraux		(1'896'155)	(1'955'954)
Autres charges d'exploitation		(1'436'219)	(1'009'205)
Résultat d'exploitation avant amortissements et corrections de valeur		6'744'586	6'944'521
Amortissements et corrections de valeur sur des postes de l'actif immobilisé		(5'259'440)	(5'956'162)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		1'485'146	988'359
Produits financiers		280'042	145'276
Charges financières		(324'806)	(316'293)
Résultat financier		(44'764)	(171'017)
Produits hors exploitation		64'023	140'346
Charges hors exploitation		(38'442)	(53'373)
Produits exceptionnels, uniques ou hors période	2.9	39'272	36'771
Charges exceptionnelles, uniques ou hors période	2.10	(10'877)	(1'942)
Résultat exceptionnel et hors exploitation		53'976	121'802
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS		1'494'358	939'143
Impôts directs		(238'773)	(159'037)
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE		1'255'585	780'106



1. PRINCIPES

1.1 GÉNÉRALITÉS

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du droit comptable suisse (titre trente-deuxième du Code des obligations). Les principaux principes d'évaluation appliqués qui ne sont pas prescrits par la loi sont décrits ci-après.

1.2 COMPTABILISATION DES PRODUITS

Les produits sont reconnus au moment de la fourniture du bien ou de la prestation.

1.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

L'évaluation des immobilisations corporelles s'effectue au coût d'acquisition ou de revient, moins les amortissements cumulés et les corrections de valeur. Les immobilisations corporelles sont amorties de manière linéaire. En cas de signe de surévaluation, les valeurs comptables sont vérifiées et font éventuellement l'objet d'une correction de valeur.

1.4 ACTIONS PROPRES

Les propres actions sont comptabilisées à la date d'achat au coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. En cas de revente ultérieure, le bénéfice ou la perte est comptabilisé dans le compte de résultat en tant que produit financier ou charge financière.

2. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

2.1 AUTRES CRÉANCES À COURT TERME, ENVERS DES TIERS

	2024 CHF	2023 CHF
Créances résultant de prestations de facturation*	2'385'214	2'732'883
Diverses créances	149'374	803'741
	2'534'588	3'536'624
*Dont envers des détenteurs de participations	149'183	198'400

2.2 STOCKS ET TRAVAUX EN COURS

Stock de matériel installations, lignes, électricités	400'091	761'448
Travaux en cours installations	-	69'507
	400'091	830'955



2.3 PRÊT À DES PARTICIPATIONS

	2024 CHF	2023 CHF
Energies Saint-George SA, Aubonne	1'600'000	1'600'000
ARMARY SARL, Aubonne	40'000	45'000
ENERDIS Distribution société coopérative, Nyon	100'302	100'302
EnergieÔ SA, Vinzel	1'000'000	1'000'000
KONSTL SA, Gland	269'000	269'000
	3'009'302	3'014'302

2.4 PARTICIPATIONS

Nom, siège de l'entreprise	Part du capital et des droits de vote en %		Capital social	
	2024	2023	2024	2023
SEFA Mobilité Sàrl, Aubonne	100,0	100,0	20'000	20'000
ARMARY SARL, Aubonne	20,0	20,0	20'000	20'000
EnergieÔ SA, Vinzel	25,0	25,0	14'000'000	14'000'000
KONSTL SA, Gland	21,5	21,5	200'000	200'000
Energies Saint-George SA, Aubonne	90,0	90,0	500'000	500'000
CAD Bougy-Villars SA, Aubonne	35,0	65,0	400'000	200'000
CAD Givrins SA, Givrins	80,0	80,0	625'000	625'000
Lémanpellet SA, Aubonne	40,0	40,0	250'000	250'000
Littoral Energie SA, Etoy	30,0	-	100'000	-

2.5 STRUCTURE D'ÉCHÉANCE DES DETTES PORTANT INTÉRÊT

	2024 CHF	2023 CHF
Moins d'un an	-	-
1 à 5 ans	6'630'000	6'600'000
Plus de 5 ans	19'000'000	19'000'000
	25'630'000	25'600'000



2.6 AUTRES DETTES À COURT TERME, ENVERS DES TIERS

	2024 CHF	2023 CHF
Dettes résultant de prestations de facturation*	2'323'204	2'753'398
Autres dettes à court terme	1'713'425	2'266'350
	4'036'629	5'019'748
*Dont envers des détenteurs de participations	1'427'186	2'120'240

2.7 CAPITAL-ACTIONS

Le capital social de la société est composé de :

- 20'000 actions nominatives de CHF 50, série A, privilégiées quant au droit de vote, et
- 8'000 actions nominatives de CHF 500, série B.

2.8 ACTIONS PROPRES

	ACTION A		ACTION B		TOTAL
	Nombre	CHF	Nombre	CHF	CHF
Solde au 1.1.2023	171	34'200	2	3'600	37'800
Achats	10	2'210	14	27'874	30'084
Ventes	(9)	(1'989)	(5)	(9'955)	(11'944)
Paiement en actions collaborateurs SEFA	(5)	(1'000)	(2)	(3'600)	(4'600)
Cession gratuite	-	-	(1)	-	-
Résultat de cessions	-	189	-	(1'991)	(1'802)
SOLDE AU 31.12.2023	167	33'610	8	15'928	49'538
Achats	191	42'211	44	87'604	129'815
Ventes	(25)	(5'525)	(10)	(19'910)	(25'435)
Résultat sur cessions	-	525	-	-	525
SOLDE AU 31.12.2024	333	70'821	42	83'622	154'443

2.9 PRODUITS EXCEPTIONNELS, UNIQUES OU HORS PÉRIODE

Les produits exceptionnels pour 2024 résultent pour l'essentiel de produits sur exercices antérieurs.

Les produits exceptionnels pour 2023 résultent pour l'essentiel d'une indemnisation d'assurance (CHF 17'982).

2.10 CHARGES EXCEPTIONNELLES, UNIQUES OU HORS PÉRIODE

Les charges exceptionnelles pour 2024 résultent pour l'essentiel d'ajustements sur exercice antérieur. (idem pour l'année 2023).



3. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

3.1 DISSOLUTION NETTE DES RÉSERVES LATENTES

	2024 CHF	2023 CHF
Montant total provenant de la dissolution nette de réserves latentes	1'605'127	1'396'088

Cette dissolution provient pour l'essentiel de la diminution des réserves latentes sur les centrales électriques compensée par la constitution de réserves latentes sur le réseau multimédia (différence entre la valeur comptable et la valeur économique basée sur la durée de vie estimée).

3.2 EMPLOIS À PLEIN TEMPS

A l'instar de l'exercice précédent, le nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle était inférieur à 250 au cours de l'exercice sous revue.

3.3 MONTANT RÉSIDUEL DES ENGAGEMENTS DE LEASING

Les engagements de leasing qui ne sont pas échus ou ne peuvent pas être résiliés dans les douze mois présentent la structure d'échéance suivante:

	2024 CHF	2023 CHF
Moins d'un an	201'342	128'589
1 à 5 ans	380'447	448'057
Plus de 5 ans	-	-
	581'789	576'646

PROPOSITION RELATIVE À L'EMPLOI DU BÉNÉFICE AU BILAN

	2024 CHF
Bénéfice reporté	13'048'321
Bénéfice de l'exercice	1'255'585
Bénéfice au bilan	14'303'906
Le Conseil d'administration propose l'emploi suivant du bénéfice au bilan :	
Dividende de CHF 2,50.- aux 20'000 actions nominatives de série A de CHF 50 nominal (*)	50'000
Dividende de CHF 25.- aux 8'000 actions nominatives de série B de CHF 500 nominal (*)	200'000
Dividende total	250'000
Report à nouveau	14'053'906
	14'303'906

(*) Aucun dividende n'est payé sur les propres actions détenues par la société.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



KPMG SA
Avenue du Théâtre 1
Case postale 945
CH-1001 Lausanne

+41 58 249 45 55
kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'Assemblée générale des actionnaires de Société Electrique des Forces de l'Aubonne SA (SEFA), Aubonne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de Société Electrique des Forces de l'Aubonne SA (SEFA) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle réalisé en vertu de l'art. 729a, al. 1, CO, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition du Conseil d'administration ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

KPMG SA

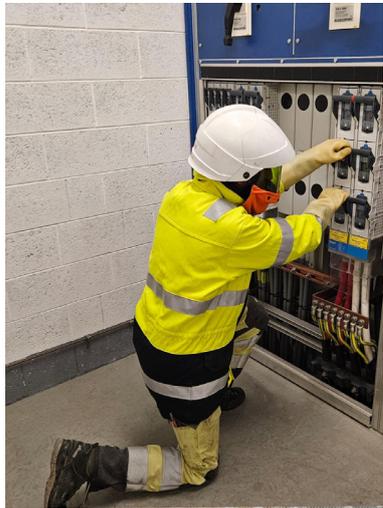
Alexandre Probst
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Gaëtan Perrenoud
Expert-réviseur agréé

Lausanne, le 1^{er} mai 2025

Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)
- Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan



MERCI!





Société Electrique des Forces de l'Aubonne SA (SEFA)
Chemin Lucien Chevallaz 5
1170 Aubonne

www.sefa.ch
info@sefa.ch
T +41 (0) 21 821 54 00

Notre siège est ouvert du lundi au vendredi
7h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00

